

REGLE DE PARTICIPATION DES NON LICENCIÉS

CARTE A LA JOURNEE 2016 (engagement : 12,00€)

- 17/39 ans D2
- 40/49 ans D3
- 50 ans et plus D4

Comme pour les licenciés :

- 1^{er} cat = 5 ans de carence
- 2^e cat = 4 ans de carence
- 3^e cat = moins de 20 points.

Pour les UFOLEP correspondance :

- 1 = D1.
- 2 = D2.
- 3 = D3.
- GS = D4.

MONTEES DE NIVEAU POUR LES LICENCIÉS

- * Après 2 victoires dans le niveau ou 1 dans le niveau supérieur.
- * Sur supériorité manifeste.
- * En fin de saison à partir de 25 points (1^{er} = 6. 2^e = 4. 3^e = 3. 4^e = 2 . 5^e = 1)
- * Pour ceux descendus de 3^e cat et pour les Juniors la montée s'effectue avec 1 victoire.
- * ***Les non-licenciés seront soumis à la même réglementation pour les changements de niveau.***